



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Cabinet
Section de la communication interministérielle

Papeete, le 3 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Réunion de la commission d'information sur les
anciens sites d'expérimentations nucléaires du Pacifique**

Ce lundi 3 juin 2019, M. Éric REQUET, Secrétaire général du haut-commissariat, représentant le Haut-commissaire de la République a présidé la cinquième réunion de la commission d'information sur les anciens sites d'expérimentations nucléaires du Pacifique, en présence de M. Heremoana MAAMAATUAI AHUTAPU, ministre de la culture, de l'environnement, représentant le Président de la Polynésie française et de Mme Sylvana PUHETINI, représentant le Président de l'Assemblée de la Polynésie française.

M. Alain GUILLEMETTE, Délégué à la Sûreté Nucléaire et à la radioprotection pour les installations et activités intéressant la Défense, le contre-amiral Laurent LEBRETON, Commandant du centre d'expérimentations du Pacifique et M. Frédéric POIRRIER, médecin chef au département de suivi des centres d'expérimentations nucléaires de la direction générale de l'armement, ont également participé à cette réunion.

Installée en mai 2015 et composée de 26 membres, dont 9 représentants de l'État et 17 représentants d'institutions ou d'organismes locaux, dont ceux des associations Tamarii Moruroa et 193 ainsi que de l'association écologique Manu, cette commission a pour objectif d'informer régulièrement le public sur les conséquences sanitaires et environnementales des activités exercées sur les anciens sites d'implantation d'installations nucléaires de Moruroa et Fangataufa.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour de la séance du 3 juin 2019 :

- Présentation du bilan radiologique annuel de la Polynésie française par M. Patrick BOUISSET, directeur du laboratoire d'étude et de suivi de l'environnement à l'institut de radioprotection de sûreté nucléaire (IRSN). Ce bilan est effectué à partir d'échantillons prélevés régulièrement dans les milieux atmosphérique, terrestre et marin de huit îles : Tahiti, Raiatea, Maupiti, Hiva Oa, Nuku Hiva, Mangareva, Tubuai et Raivavae.

En 2017, l'exposition radiologique par ingestion a été évaluée à partir de l'analyse d'une série de plateaux repas et des boissons « témoins », collectés midi et soir, durant cinq jours, à Tahiti. Les résultats des analyses menées en 2017 indiquent que les doses totales annuelles ajoutées par la radioactivité d'origine artificielle (exposition externe + inhalation + ingestion) sont comparables aux valeurs des années antérieures, représentant moins de 0,2% de l'exposition naturelle, évaluée à moins de 1,1 mSv/an (la moyenne annuelle en métropole est de 2,9 mSv).

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

L'impact de l'accident de la centrale de Fukushima en 2011 n'a pas été décelé dans l'eau de mer, ni dans l'analyse des poissons pélagiques.

Les prélèvements d'aérosols sont réalisés mensuellement à Tahiti depuis 48 ans par filtration de l'air en continu. Une nouvelle station à grand débit d'aspiration a été mise en service en début d'année 2017 et permet d'aspirer 900m³/h d'air (trois fois plus élevé que la précédente station). Le bilan 2017-2018 sera disponible en fin d'année sur le site Internet de l'IRSN (www.irsn.fr).

- Présentation d'un bilan radiologique et géo-mécanique de Moruroa et Fangataufa :
 - La surveillance de la radioactivité :

Les mesures réalisées en continu et complétées par une campagne annuelle de prélèvements montrent une radioactivité d'origine artificielle stable ou en décroissance. La radioactivité d'origine naturelle est prépondérante, en dehors des sédiments du fond du lagon contenant du plutonium dans trois zones à Moruroa et une zone à Fangataufa. Cette surveillance fait l'objet d'un rapport annuel disponible sur le site Internet du ministère des Armées ;
 - La surveillance géo-mécanique :

Elle a révélé que sous l'effet de la gravité, certains atolls polynésiens présentent des fractures bordières dans les couches de carbonates, sur la pente externe du récif. Dans certaines zones de Moruroa, ces fractures ont pu être réactivées par les vibrations engendrées par les essais souterrains réalisés de 1976 à 1996. Depuis 2018, un nouveau système rénové (TELSITE 2) permet de continuer à réaliser les mesures en surface et en profondeur.
En 2017, les mesures effectuées montrent l'absence d'évolution significative. A ce jour, l'ensemble des indicateurs classe l'activité géo-mécanique actuelle de l'atoll au niveau zéro de l'échelle des risques qui comporte quatre niveaux. Ce niveau n'a pas changé depuis 1998.